

ECRITURES APPROFONDIES

MASTER - EPREUVE D'ADMISSION - IMEP

Contenu :

L'épreuve se déroule en deux temps.

1. Le ou la candidat(e) remet en dossier comprenant des travaux représentatifs de son niveau et de ses connaissances. Ce dossier peut également contenir des compositions. **Il devra être remis au plus tard le mercredi 20 juin 2019 pour la première session et pour le lundi 26 août 2019 pour la deuxième session.**

2. Le ou la candidat(e) sera entendu(e) par le jury d'admission. Le contenu de cet entretien vise à faire un état des lieux des connaissances et de la culture du (de la) candidat(e) ainsi que de ses motivations à suivre ce master.

Note importante :

Les candidat(e)s sont invités à prendre contact avec Romain Corbisier, qui enseigne la matière à l'IMEP, avant l'examen. Prise de contact uniquement par e-mail : romain.corbisier@gmail.com